



### Avis d'entrée en vigueur

1. Le conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil a adopté la résolution approuvant le projet particulier suivant :

Objet	Adoption Entrée en vigueur
Projet particulier PPVL-22-05 visant l'installation d'une génératrice extérieure au 260, rue De Gentilly Est (lot 3 075 084) (district d'Antoinette-Robidoux)	16 août 2022 25 août 2022

2. Une copie de ce projet particulier peut être consultée sur <http://www3.longueuil.quebec/projets-particuliers-arrondissements> ou en faisant une demande à [greffe.vl@longueuil.quebec](mailto:greffe.vl@longueuil.quebec).  
Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 25 août 2022.

Véronica Mollica

Secrétaire du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil